

tation aura sur les industries importantes du pays, un effet contraire que je regretterais beaucoup. Je ne me propose pas cependant de traiter à présent cette question, mais je dirai à mes amis de la droite qu'il n'y a pas d'époque dans la vie d'un particulier ni de période dans la vie d'une nation où il faille plus de prudence que lorsqu'il s'agit de faire de grandes dépenses en raison de l'augmentation des revenus sur lesquels l'un ou l'autre peut compter. Il arrive souvent qu'un particulier durant une période de prospérité fait des dépenses folles qu'il regrette plus tard. Les pays agissent précisément de la même façon, et à moins que le gouvernement n'exerce une grande prudence et une sage économie, une nation peut se trouver dans la même situation du particulier auquel j'ai fait allusion. Le paragraphe suivant de l'adresse parle de la navigation. J'avoue que je ne suis pas parfaitement renseigné sur ce sujet, j'avoue que je ne comprends pas à quoi nous avons été invités par le président des Etats-Unis quand il a dit que le gouvernement du Canada devrait faire partie d'une commission internationale composée de trois représentants de chaque pays pour faire une enquête et faire un rapport relatif à la condition et à l'emploi des eaux voisines de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada. J'ignore si cela a pour objet d'empêcher la destruction des forces hydrauliques ou dans le but de faire approfondir le chenal et augmenter par là les facilités de transport. Le gouvernement probablement pourra renseigner la Chambre, quand il s'occupera de cette question. Ni le proposant ni le second de l'adresse en réponse au discours du Trône ne nous ont renseignés à ce sujet. Il y a, à mon avis, d'autres points qui devraient être considérés relativement aux eaux des deux pays : Je veux parler surtout de la protection des pêcheries.

L'honorable M. SCOTT : Ecoutez ! écoutez !

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Nous dépensons des centaines de milliers de dollars pour repeupler de poissons des eaux qui appartiennent autant aux Etats-Unis qu'au Canada. Je n'ai pas besoin d'indiquer les différentes rivières où cet état de choses existe, et à moins que le gouver-

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

nement des Etats-Unis—je crois que cela le regarde et non pas le gouvernement du Dominion—à moins, dis-je, que le gouvernement des Etats-Unis ne consente à faire un arrangement pour la protection des pêcheries, je crois qu'il est temps que le gouvernement canadien cesse de dépenser de l'argent pour repeupler de poissons la rivière Détroit et plusieurs autres rivières qui séparent les deux pays.

Pendant que nous protégeons le poisson, les pêcheurs des Etats-Unis le détruisent ; pendant que nous en protégeons et en augmentons la production, ils en recueillent les bénéfices sans qu'il leur en coûte rien. Le paragraphe suivant est probablement le seul important—je ne manque pas de respect en disant cela, puisque le premier ministre s'est servi presque de la même expression—le paragraphe important, dis-je, qui se trouve dans l'adresse a trait à une mesure qui a pour objet l'octroi de l'autonomie provinciale au Nord-Ouest. Ceux qui ont étudié le sujet admettront volontiers les difficultés qui se présentent relativement à la concession de droits que les provinces de l'ouest ont réclamé déjà depuis quelque temps. Je dirai, entre parenthèse, que n'eût été la dernière élection, il est douteux que ce paragraphe se fût trouvé dans le discours du Trône. Tous ceux qui ont suivi les événements savent qu'à maintes reprises on a refusé aux Territoires du Nord-Ouest l'autonomie provinciale. Le premier ministre a fait, aux dernières élections, une déclaration ou plutôt a envoyé un télégramme tendant à dire que si le gouvernement revenait au pouvoir il accorderait aux Territoires ce qu'ils avaient demandé depuis déjà quelque temps. N'eût été l'élection qui devait se faire incontinent, le paragraphe en question ne se trouverait pas dans le discours du Trône. Les remarques de l'honorable proposant de l'adresse me rappellent quelque chose à ce sujet. Il a parlé surtout des devoirs du Gouvernement et du Parlement. Quand les Français et les Anglais furent réunis sous un même drapeau après la bataille des Plaines d'Abraham, le Gouvernement eut le devoir de faire disparaître les causes qui pouvaient créer la désunion et le mécontentement entre les deux races et les deux religions. J'approuve absolument les remarques de l'honorable sénateur. Quand l'honorable sénateur voudra faire une disposition ayant le même objet, je pense qu'il